
[Imprimer](#)

Un marché d'étude pour la revitalisation du centre-ville de Valenton

Image

L'EPA Orly Rungis-Seine amont souhaite confier une étude urbaine et de programmation pour la revitalisation du centre-ville de Valenton (Val-de-Marne).

Ce secteur connaît une dynamique de dévitalisation : “les commerces sont de faible qualité et peu diversifiés, la halle du marché se détériore, certains bâtiments d'habitat sont peu entretenus..., indiquent les documents de marché. De plus, le centre-ville n'a pas un fonctionnement urbain cohérent.”

La commune souhaite donc engager un programme de revitalisation dont les enjeux sont d'intégrer les ambitions de l'appel à projets “Centre-ville vivant”, de restructurer le secteur marché, d'engager une programmation concertée avec les usagers, d'améliorer la qualité d'usage et de fonctionnement des espaces publics, de requalifier le bâti et de tirer parti des opportunités foncières.

3 lots

L'EPA Orly Rungis-Seine amont a publié une consultation pour la réalisation d'une étude urbaine et de programmation. Le premier lot relatif à la programmation comprend deux étapes : observation, identification des potentiels et des problématiques ; consolidation des orientations, élaboration de scénarios de vocation. Un second lot concerne l'immobilier résidentiel et prévoit une analyse et des préconisations en la matière.

Le troisième lot est relatif à la conception architecturale-urbaine-paysagère. Il est divisé en trois étapes : observation, identification des potentiels et des problématiques ; consolidations des orientations, élaboration de scénarios et faisabilités spatiales ; formalisation d'un plan guide et plan d'action.

Elaborer un plan de revitalisation

Les documents de marché précisent qu'il “s'agit tout d'abord de procéder à un recollement d'éléments de diagnostic existants, d'approfondir la compréhension du fonctionnement social urbain et immobilier du territoire, de partager des orientations stratégiques avec les habitants puis d'élaborer un plan de revitalisation assorti d'un schéma global de programmation et de requalification du centre-ville.”

L'aménageur souhaite aussi que soit testé, parallèlement et/ou successivement, par “zooms opérationnels des hypothèses d'aménagement de différents secteurs du centre-ville”. “L'objectif est d'élaborer un plan d'action adapté aux ambitions et capacités de la ville et répondant le mieux à la résolution des problématiques et à la mise en œuvre des orientations partagées avec les acteurs et usagers”, est-il ajouté.

[Consulter l'avis](#)

